MAÎTRISER LE RISQUE OPÉRATIONNEL EN ENVIRONNEMENT SOLVABILITÉ 2

LA MAÎTRISE DES RISQUES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES EST RÉGLEMENTÉE DEPUIS 2016. TOUTEFOIS, LES ÉQUIPES DE CONTRÔLE PERMANENT, DE CONFORMITÉ, DE CONTRÔLE INTERNE OU DE GESTION DES RISQUES MANQUENT PARFOIS D'OUTILS PRATIQUES POUR TRAVAILLER LES RISQUES OPÉRATIONNELS, LES ÉVALUER, LES SUIVRE ; BREF LES MAÎTRISER. CAPITALISANT SUR LES PRATIQUES DE PLACE ET LES RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES, CE MODULE DE FORMATION VISE À PARTAGER OUTILS FLEXIBLES ET MÉTHODES CONCRÈTES AFIN D'AIDER LES ACTEURS DE 2ème LIGNE DANS LEUR MAÎTRISE DES RISQUES OPÉRATIONNELS EN ENVIRONNEMENT SOLVABILITÉ 2.

1 JOUR/7h

8h45 – 17h30

Présentielle

Paris intra-muros

Adhérents IFACI:
805 € HT
Non adhérents:
960 € HT

Déjeûner(s) inclus

CPE 7

16 participants

ref. Environment

3 DATES

- 18/03
- 01/07
- 28/10

4,2/5

Code formation: **24ROS**

Inscription inter: formation@ifaci.com
Information:
01 40 08 (48 08 / 47 85)
www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités: contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou **intra@ifaci.com**

PARTICIPANTS

Acteurs de 2ème ligne en contrôle permanent, conformité, contrôle interne ou gestion des risques.

Accessibilité - cf. page 11

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître** les références et les outils de maîtrise du risque opérationnel.
- **Comprendre** comment ils fonctionnent (cas pratiques).

CONTENU

- **Rappels Solvabilité 2, ACPR et COSO ERM.**
- **Approches par les processus et par les incidents.**
- **Méthode des scenarii.**
- **Quantification des risques et seuil d'appétence.**
- **Cas pratiques sur outil Excel.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formalisée. L'atteinte des objectifs et leur mise en œuvre à l'issue de la formation sont évalués par le stagiaire au travers d'une évaluation à chaud puis à froid.

INTERVENANT

Un professionnel des risques opérationnels et de la conformité, contrôle interne ou gestion des risques.